



Des ossements, témoins de la présence de l'ancien cimetière, mis au jour sur le chantier du parking du château

Si les archives de la commune et l'historien de la commune, Michel Gourdon, ont bien répertorié l'existence d'un cimetière le long de la route de Grasse où ont été inhumés les Mouansois au cours du XIX^e siècle, celui-ci avait disparu du paysage depuis la fin du même siècle. La parcelle était devenu un jardin et une pépinière avant d'être occupé par une partie du parking à ciel ouvert que nous avons connu avant les travaux. L'histoire de ce cimetière mérite d'être contée.

Au cours d'une réunion du conseil municipal, le 17 août 1871, le conseiller Antoine MOUAN parle de l'exiguïté du cimetière, mais surtout de ses inconvénients dus à la proximité de la route de Grasse : « route très fréquentée par les charrettes qui font toute la journée des transports de marchandises de Grasse à Cannes et retour (...), une quantité de charretiers marchant par troupe, passent bien à toucher le mur du cimetière où la route est très en pente ils vocifèrent des jurons et des blasphèmes abominables qui révoltent le clergé et les assistants... »

Le maire de l'époque M. Durand de Sar-

toux propose alors de céder gratuitement à la commune un terrain qu'il possède route de Pégomas.



C'est ainsi que le site appelé aujourd'hui *Vieux cimetière* est entré en fonction.

Dès les premiers ossements aperçus, l'espace identifié a été neutralisé et la

commune en a fait la déclaration à la Gendarmerie.

A la lecture du rapport transmis, le substitut du procureur a autorisé le recueillement. Les agents de la régie municipale des pompes funèbres et l'entreprise funéraire Pezzini ont accompli cette délicate mission. Le périmètre concerné ne représentant pas plus de 150 à 200 m².

Un registre consultable en mairie et à la médiathèque

Ainsi le chantier a pu reprendre son cours normal sans avoir été interrompu.

Les ossements retrouvés ont rejoint, un siècle et demi après leur disparition, l'ancien cimetière du village et un hommage leur a été rendu le 1^{er} novembre dernier.

Un registre des noms de toutes les personnes décédées sur le territoire communal durant la période considérée est à la disposition du public dans l'enceinte du musée « Reflets d'un monde rural » situé dans le parc du château. Mais aussi en mairie et à la médiathèque.